#### Année scolaire 2023-2024

### École secondaire Pamphile-Le May

# Annexe pour la communication aux parents

#### Secondaire 4

#### 1. PREMIÈRE COMMUNICATION ÉCRITE

La première communication que vous recevrez vers le 13 octobre 2023, vous donnera quelques informations à propos de :

- l'adaptation de votre enfant à l'école et du comportement de votre enfant;
- la progression au niveau des apprentissages.

#### 2. LES EXAMENS ET LES BULLETINS

Étape	Durée	Remise des bulletins et rencontres a	vec les enseignants
	20 comt 2022 ou 02 may 2022	Bulletins disponibles sur le portail le :	(2023-11-08)
1 29 sept.2	29 sept.2023 au 03 nov. 2023	Rencontre des enseignants le :	(2023-11-09)
	0.000 0.000	Bulletins disponibles sur le portail le :	2024-02-14)
2	06 nov. 2023 au 09 fev. 2024	Rencontre des enseignants le :	(2024-02-15)
3	12 fev. 2024 au 21 juin 2024	Bulletins disponibles sur le portail le :	(2024-07-01)

#### 3. Pondération des étapes

 $1^{re}$  étape : 20 %  $2^{e}$  étape : 20 %  $3^{e}$  étape : 60 %

#### 4. AUTRES COMPÉTENCES

L'instruction annuelle 2023-2024 permet encore cette année de recourir à la modalité d'application progressive. Ainsi, il est possible de n'évaluer qu'une compétence parmi les quatre énumérée ci-dessus à l'étape jugée la plus appropriée.

- Exercer son jugement critique
- Organiser son travail
- Savoir communiquer
- Savoir travailler en équipe

La compétence retenue sera évaluée à l'étape 3 :

Tous les niveaux : Organiser son travail

#### 5. LES EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Une session d'examens est prévue en juin. Les dates des examens seront communiquées le (insérer date).

Traitement des absences lors des évaluations de fin d'année : La participation à une sortie éducative, à un voyage ou à une activité sportive ou culturelle à caractère participatif ne saurait justifier une absence à une évaluation de fin d'année. Les seuls motifs pouvant justifier une absence sont d'ordre médical. <u>Un billet du médecin est</u> obligatoire afin de pouvoir reprendre un examen de fin d'année.

Les motifs suivants sont reconnus pour justifier l'absence d'un élève à un examen de fin d'année :

- Maladie sérieuse ou accident confirmé par une attestation médicale
- Décès d'un proche parent
- Convocation d'un tribunal
- Participation à un événement d'envergure nationale autorisé par le directeur de la sanction des études

Ces motifs devront toujours être appuyés par des documents officiels, émis par les autorités compétentes. Pour tout autre motif, la note 0 % sera donnée sur cette évaluation.

Modalités d'évaluation

#### Matière : Français

#### 132406

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape
Lire	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin
Écrire	40 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin
Communiquer oralement	20 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin

\*L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1re étape et au moins une compétence sur trois à la 2e étape. Les trois compétences doivent être évaluées à la 3e étape. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des années précédentes) respecte le régime pédagogique. Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces des apprentissages des élèves.

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Cynthia Laroche	larochec16@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales		

### Matière : Mathématique : CST406 ou TSC406

063414 - 064426

003414 00442	003111 001120						
Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation		
Résoudre une situation-problè me	30 %		résultat au bulletin	Résultat au bulletin  * L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1re étap moins une compétence sur deux à la 2e étape. Chaque compétence doit êtr évaluée au moins deux fois dans l'année. Le choix de ne pas évaluer toutes l compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inse			
Déployer un raisonnement mathématique	70 %	résultat au bulletin	résultat au bulletin	Résultat au bulletin	une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les compétences non évaluées au bulletin.		
Informations complémentaires							

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	_	cotem13@cssdn.gouv.qc.ca emaym2@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	secondaire dans le cadre d'étud	r le ministre pour les programmes d'études offerts en 4e et en 5e des menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la ve serait de 50 % et, par conséquent, de 50 % pour le résultat

### Matière : Anglais langue seconde

134404 - 136406

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
Interacts orally in English	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur trois à la 1re étape et au moins une compétence sur trois à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. Cette modification au guide de référence (par rapport aux versions des appées précédentes) respecte le régime pédagogique
Reinvests understanding of texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision bulletin ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e e	Elle s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape
Writes and produces texts	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	des traces à apprentissages des eleves.

Coordonnées des enseignants Nom Adresse courriel	Patrick Auger	augerp@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales		

#### Matière: Sciences: ATS406 ou ST408

057416 – 055444

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
C2. Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	60 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	1 Les compétences évaluées dans le volet théorique sont <i>Mettre à profit ses</i> connaissances scientifiques et technologiques et Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.  2 Les compétences évaluées dans le volet pratique sont Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique et Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.
C1. Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1 <sub>re</sub> étape et au moins une compétence sur deux à la 2 <sub>e</sub> étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. L'enseignant(e) doit faire le choix d'évaluer ou de ne pas évaluer le volet visé à cette étape de l'année scolaire. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer tous les volets à la 1 <sub>re</sub> ou à la 2 <sub>e</sub> étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les volets non évalués au bulletin.

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Patrice Boutin <u>boutinp9@cssdn.gouv.qc.ca</u> Annie Thériault <u>theriaulta2@cssdn.gouv.qc.ca</u>	
Informations générales	Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programme secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un d valeur accordée à cette épreuve serait de 50 % et, par conséqu transmis par le milieu scolaire.	iplôme d'études secondaires, la

### Matière: Sciences: STE408

#### 058404

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
C2. Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique	60 %	Résultat au bulletin		Résultat au bulletin	1 Les compétences évaluées dans le volet théorique sont Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques et Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.  2 Les compétences évaluées dans le volet pratique sont Chercher des réponses ou des solutions à des problèmes d'ordre scientifique ou technologique et Communiquer à l'aide des langages utilisés en science et en technologie.
C1. Mettre à profit ses connaissances scientifiques et technologiques	40 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence sur deux à la 1re étape et au moins une compétence sur deux à la 2e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins deux fois dans l'année. L'enseignant(e) doit faire le choix d'évaluer ou de ne pas évaluer le volet visé à cette étape de l'année scolaire. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer tous les volets à la 1re ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves pour les volets non évalués au bulletin.

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Annie Thériault	theriaulta2@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales		

# Matière : Éducation physique et à la santé

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	100 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Adopter un mode de vie sain et actif		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Joakim Julien <u>julienj5@cssdn.gouv.qc.ca</u> Luc St-Louis <u>stlouisl@cssdn.gouv.qc.ca</u>
Informations générales	Considérant que les trois compétences évaluées en éducation physique sont regroupées en une seule sur le bulletin, même si l'élève n'a pu être évaluée à une compétence, l'élève devra avoir un résultat disciplinaire à chaque étape.

### Matière : Histoire

#### 085404

Bulletin	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Chantal Hamel hamelc@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales	Pour une épreuve imposée par le ministre pour les programmes d'études offerts en $4_e$ et en $5_e$ secondaire dans le cadre d'études menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires, la valeur accordée à cette épreuve serait de $50\%$ et, par conséquent, de $50\%$ pour le résultat transmis par le milieu scolaire.

### Matière : Arts plastiques

#### 168402

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
Créer des images personnelles et médiatiques	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les deux compétences à la 3e étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de
Apprécier des images	30 %		Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.
Informations complémentaires					

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Jenifer René	renej@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales		

# Matière : Éthique et culture religieuse

#### 069404

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
Réfléchir sur des questions éthiques	50 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une des deux compétences à l'étape 1 et à l'étape 2 et les deux compétences à la 3e étape. Chaque compétence doit être évaluée au moins à deux reprises pendant l'année (incluant la 3e étape). Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une
Manifester une compréhension du phénomène religieux	50 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	optique d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Jean-Philippe Bernier	bernierj@csnavigateurs.qc.ca
Informations générales		

### Matière : Musique

#### 169402

Compétence	%	1 <sup>re</sup> étape	2º étape	3° étape	Modalités d'évaluation
Créer et interpréter des œuvres musicales	70 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	* L'enseignant doit évaluer au moins une compétence aux étapes 1 et 2 et les trois compétences à la 3e étape. Le choix de ne pas évaluer toutes les compétences à chacune des étapes respecte le régime pédagogique. Il s'inscrit dans une optique
Apprécier des œuvres musicales	30 %	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	d'implantation progressive du modèle de l'évaluation au service de l'apprentissage dans notre centre de services scolaire. La décision de ne pas évaluer au bulletin chacune des compétences à la 1re étape ou à la 2e étape implique une rétroaction descriptive aux élèves et aux parents, et une compilation des traces d'apprentissages des élèves.

Coordonnées des enseignants Nom Courriel	Élodie Bernier	berniere26@cssdn.gouv.qc.ca
Informations générales		

## Matière : Option 4<sup>e</sup> secondaire

Bulletin	1 <sup>re</sup> étape	2 <sup>e</sup> étape	3 <sup>e</sup> étape	Modalités d'évaluation
Résultat disciplinaire	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	Résultat au bulletin	*L'enseignant doit évaluer au moins 2 fois. À l'étape 1 ou 2 et à l'étape 3

### Informations complémentaires

Coordonnées des enseignants Option	Option Éducation physique  Joakim Julien	julienj5@cssdn.gouv.qc.ca	
Nom Courriel	Option Exploration de la formation professionnelle  Jean-Philippe Bélanger-Bérubé belangerberubej@cssdn.gouv.qc.ca		
Informations générales			

13